

**Paule Terreaux**

Coach et Thérapeute

## Accompagner sur la relation de couple

*Comprendre la relation de couple pour offrir le cadre rassurant  
dont a besoin une personne pour cheminer*

### Une formation pour quoi ?

- Distinguer l'état amoureux et la quête d'amour, du véritable amour
- Comprendre le processus de croissance d'une relation
- Poser les bases d'une communication vivante et d'une relation constructive
- Comprendre les différentes sensibilités et explorer les multiples façons d'exprimer l'amour
- Découvrir ce que chacun recherche inconsciemment dans la relation de couple
- Comprendre ce qui se joue dans la séparation et au delà

### Pour qui ?

- Coachs, thérapeutes, professionnels de la relation d'aide, praticiens du bien-être, médiateurs
- Toute personne qui se reconnaît dans un rôle d'accompagnement sur le thème du couple

### Où et quand ?

- A Pont-à-Mousson (accessible par TER et TGV)
- Les 15, 16, 17, 18 janvier 2024 de 9h à 17h (1h de pause déjeuner)

### Une formation résolument :

- ancrée dans la réalité, grâce aux apports de la formatrice et des participants
- centrée sur l'expérience personnelle pour mieux comprendre et se projeter
- orientée vers la mise en application avec de nombreuses mises en situation

### Combien ?

- Particulier ou micro-entrepreneur auto-financé : 1357 € net de taxes  
**1111 € avant le 17 décembre 2023 !**
- Personne financée par un organisme collecteur : 1696 € net de taxes
- Entreprise : 2000 € net de taxes

### Le prix comprend :

- Une rencontre préalable pour exprimer vos motivations, expliciter vos attentes en regard de votre expérience et préciser votre objectif
- Quatre journées de formation avec préparations personnelles et mises en situation
- Des fiches pratiques sur les outils et processus
- L'accès au réseau des anciens stagiaires pour partager questions, réflexions, expériences et bénéficier du soutien de la formatrice
- La possibilité de refaire la formation à prix libre pour approfondir et s'entraîner

### Les plus

- La certification Qualiopi qui permet de solliciter les organismes financeurs de la formation professionnelle (en coopération avec Kèpos)
- Un équilibre entre apports de la formatrice, contribution du groupe, réflexions personnelles et interpellations croisées
- Une opportunité pour revisiter sa propre histoire et relation de couple

- De nombreux outils et modèles pour sensibiliser et accompagner

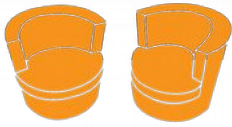
### Une formatrice coach et thérapeute

- Engagée depuis 25 ans au sein de l'association Vivre et Aimer au service des couples qui veulent s'aimer dans la durée
- Accompagnant de nombreuses personnes qui doutent, espèrent et souhaitent se questionner librement sur la poursuite de leur couple
- Thérapeute après plus de 7 ans de formation chez Indépendance Way, école de PNL humaniste ; également formée par l'IFAS, école humaniste de Gestalt
- Coach professionnelle depuis 2015, certifiée PCC par la Fédération internationale de Coaching internationale de Coaching ICF



### Le programme

<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre, règles, lien</li> <li>• Intention personnelle</li> <li>• Attentes et objectif opérationnel</li> </ul> <p>L'amour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'essentiel</li> <li>• Un don gratuit</li> <li>• Un besoin vital pour le développement</li> </ul> <p>L'état amoureux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition, description</li> <li>• L'amour c'est autre chose</li> <li>• Et ce n'est pas une question de personne</li> </ul> <p>La relation de couple</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trois étapes de toute relation</li> <li>• La gratuité et le poison de l'attente en retour</li> </ul> <p>La communication dans le couple</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une communication vivante</li> <li>• L'écoute</li> <li>• Le Tu qui tue</li> <li>• La responsabilité de ses besoins</li> </ul> <p>Nourrir la relation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une communication vivante</li> <li>• Une sexualité épanouie</li> <li>• Des projets</li> </ul>	<p>Ajuster la relation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La décision</li> <li>• La confrontation</li> <li>• La fidélité</li> <li>• Chacun son chemin</li> </ul> <p>Les signes d'amour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le besoin d'amour</li> <li>• Les langages de l'amour</li> <li>• Des différences à prendre en compte</li> </ul> <p>Le pardon</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner quand même</li> <li>• Demander pardon</li> </ul> <p>Ce qui se joue dans le couple</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du développement à l'épanouissement</li> <li>• Nouvelle chance</li> <li>• Recherche inconsciente</li> <li>• Regard psychanalytique</li> </ul> <p>La séparation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Banalisation et pourtant</li> <li>• Blessure d'attachement</li> <li>• Reprendre son rêve</li> <li>• Plus liés que jamais</li> <li>• Plus vraiment libres de se donner</li> </ul> <p>Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan personnel</li> <li>• Projection</li> </ul>
--	---



**Paule Terreaux**

Coach et Thérapeute

## Bulletin d'inscription

Merci de bien vouloir compléter ce bulletin et le retourner à :  
Paule Terreaux – 31 Pré Hayer – 54700 Pont-à-Mousson – paule@terreaux.fr

### ENTREPRISE :

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### SIGNATAIRE habilité à engager l'entreprise :

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Cette formation est financée par un ORGANISME COLLECTEUR ? Oui - Non

Si oui, lequel : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### PARTICIPANT :

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

### ACTION DE FORMATION :

Accompagner sur la relation de couple	
Les 15, 16, 17, 18 janvier 2024 de 9h à 17h (1h de pause déjeuner)	À Pont-à-Mousson (accessible par TER et TGV)
Tarif particulier ou micro-entrepreneur auto-financé : 1357 € (1111 € avant le 17 décembre 2023)	
Tarif personne financée par un organisme collecteur : 1696 €	
Tarif entreprise : 2000 €	<i>Tarifs nets de taxes</i>

Un contrat de formation (pour les particuliers) ou une convention de formation (pour les entreprises) vous sera transmis(e) à réception de ce bulletin d'inscription.

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions générales de vente qui figurent au verso.

Fait à : ..... Le : .....

Signature : ..... Cachet de l'entreprise :



**Paule Terreaux**

Coach et Thérapeute

## Conditions générales de vente Entreprises

### DOCUMENTS CONTRACTUELS

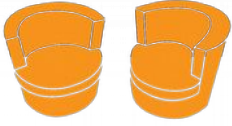
- À réception du bulletin d'inscription dûment complété, signé et de l'acompte (ou de l'accord de prise en charge), Paule Terreaux (ou Kèpos) adresse au client une convention de formation en deux exemplaires, le programme de la formation, ainsi qu'une facture correspondant au prix total de la formation.
- Afin de confirmer l'inscription, le client retournera un exemplaire de la convention dûment complétée et signée et le règlement de la somme due, au plus tard 30 jours avant le début de la formation.
- Quelques jours avant le début de la formation, l'organisme envoie au participant, par courrier électronique, la convocation lui précisant le lieu de la formation ainsi que les horaires.
- Pour chaque étape de la formation, la formatrice fait signer une feuille d'émargement au participant. Pour assurer à la formation une assise pédagogique stable, ainsi qu'une bonne organisation, le participant s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

### PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

- L'organisme de formation étant exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée, nos prix sont indiqués nets de taxes.
- Nos formations sont à régler intégralement à la commande ou au plus tard 30 jours avant le démarrage, sauf dispositions particulières expressément convenues.
- Si le participant souhaite que le règlement soit pris en charge par un organisme collecteur dont il dépend, il lui appartient de fait une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de la demande, de l'indiquer explicitement sur son bon de commande, et de s'assurer de la bonne fin de paiement. En cas de prise en charge partielle, le reliquat est facturé au client.

### ANNULATION ET DÉBIT

- Toute demande d'annulation doit impérativement être notifiée par écrit à Paule Terreaux.
- Si cette demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant de la formation est dû.
- Si elle lui parvient moins de 3 semaines avant le début de la formation, la totalité du montant de la formation est due.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme de formation, le montant dû est calculé au prorata.
- En cas de litige, les cocontractants, préalablement à toute action en justice, rechercheront un règlement amiable des difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution de la convention de formation.



**Paule Terreaux**

Coach et Thérapeute

## Conditions générales de vente *Particuliers*

### DOCUMENTS CONTRACTUELS

- À réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé, Paule Terreaux adresse au client un contrat de formation en deux exemplaires, précisant le prix total de la formation ainsi que le programme de la formation.
- Afin de confirmer l'inscription, le client retourne un exemplaire du contrat dûment complété et signé. Il dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter.
- A l'expiration du délai de rétractation, Paule Terreaux adresse une facture d'acompte correspondant à 30 % du prix total convenu.
- Quelques jours avant le début de la formation, l'organisme envoie au participant, par courrier électronique, la convocation lui précisant le lieu de la formation ainsi que les horaires.
- Pour chaque étape de la formation, la formatrice fait signer une feuille d'émargement au participant. Pour assurer à la formation une assise pédagogique stable, ainsi qu'une bonne organisation, le participant s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

### PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

- L'organisme de formation étant exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée, nos prix sont indiqués nets de taxes.
- Nos formations sont à régler : 30 % à l'expiration du délai de rétractation puis sur présentation de factures au fur et à mesure de l'exécution de l'action de formation.

### ANNULATION ET DÉBIT

- Toute demande d'annulation doit impérativement être notifiée par écrit à Paule Terreaux.
- Si cette demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant de la formation est dû sauf cas de force majeure.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme de formation, le montant dû est calculé au prorata.
- En cas de litige, les cocontractants, préalablement à toute action en justice, rechercheront un règlement amiable des difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution de la convention de formation.